

Guy SAILLAR Président du SYDÓM du Jura



une année peu ordinaire!

Cette année aurait pu se résumer au renouvellement des instances du SYDOM, à l'évolution des tonnages, à l'avancement des opérations et des travaux, au bilan des dépenses et des recettes, mais le virus et la crise sanitaire sont venus bousculer les prévisions.

Heureusement, le SYDOM, ses adhérents et la plupart de leurs partenaires ont tenu et assuré la continuité du service, sauf pendant les quelques semaines de fermeture des déchèteries.

Le représentant de l'état l'a reconnu, qui nous a tous félicités, non seulement pour la continuité du service, mais aussi pour la qualité du service en question, maintenue au gré des aléas et des contraintes sanitaires.

Encore une fois, merci à tous!

Je tiens également à remercier les délégués du mandat précédent, 2014-2020, qui ont notamment préparé puis accompagné la mutation du centre de tri, de 15 000 t/ an pour le Jura à 25 000 t/an pour le Jura et ses voisins. Sans négliger les autres dimensions du service, prévention, valorisation énergétique, stockage.

Il n'est pas trop tard pour saluer les nouveaux délégués, dont les 2 nouveaux vice-présidents : Messieurs Jean-Pascal Fichère (Dole), en charge des finances, et Alain Bernard (Saint-Claude), en charge de la prévention et de la communication. Les autres vice-présidents, Messieurs Philippe Vincent, premier vice-président, et Serge Berrez, en charge du stockage, restent en place

En exploitation, les tonnages des bacs de tri et d'ordures ménagères résiduelles (OMR) sont restés stables, le verre et le carton - effet du « click and collect » - ont battu de nouveaux « records » à hauteur de 46 et 24 kg par habitant respectivement, tandis que le tout-venant de déchèterie et le papier poursuivent leur lente baisse.

Il faudra redoubler d'effort, avec le tri à la source des biodéchets notamment, pour atteindre l'objectif

En termes d'équipements, après 20 ans de service. il a fallu arrêter l'ancien aroupe turbo-alternateur dans l'unité de valorisation énergétique. Un nouveau a été commandé, plus performant, qui sera mis en service début 2022.

Les travaux de modernisation du centre de tri, conduits de septembre à décembre, permettent d'accueillir de nouvelles collectivités, Haut Bugey Agglomération (partiellement) et la Communauté de communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon, en « extension des consignes de tri » ou bientôt, en complément du Louhannais et du Grand Bourg-en-Bresse. Sont désormais triés les recyclables de 460 000 habitants au total, dont 260 000 jurassiens.

Il ne nous a malheureusement pas été possible d'ouvrir le 6ème casier du Centre de stockage - mis en service le 2 avril 2021 - mais nous avons encore une fois pu reconduire tous les tarifs, hors variation de la taxe générale sur les activités polluantes.

J'ignore jusqu'à quand nous pourrons reconduire les tarifs, mais je sais qu'ils dépendront toujours du respect des consignes : « je ne suis pas parfait, mais au moins je trie! ».

des suites d'une maladie incurable.

Nous avons tous une pensée pour notre agent, discret et compétent, ainsi que pour sa famille.

Pour la première fois depuis sa création en 1989, le SYDOM a perdu un de ses agents : M. Christian PARNALLAND





··················· à tous les opérateurs de tri, les agents de collecte et gardiens de déchèterie qui ont assuré la continuité du service public de collecte et traitement des déchets durant la crise sanitaire!

CHIFFRES CLÉS

Création

(en partenariat avec JURALIA et Jura Nature Environnemement)



d'une mare

et d'un hôtel à insectes afin de favoriser le développement de

la biodiversité





23 424 t.

ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES TRIÉES AU CENTRE DE TRI

EN 2020DONT:

14 652 t. pour le Jura

1 428 t. du SIVOM du Louhannais

> 7 338 t. de la CA3B⁽¹⁾

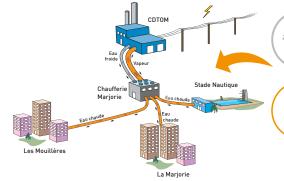
> > 6 t.

des campings

[1] Communauté d'agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

animations

scolaires



VALORISATION ENERGÉTIQUE DES OMR⁽²⁾

(CHALEUR + ÉLECTRICITÉ):



VENDUS EN 2020

(2) Orduras Mánagáras Básiduallas



40
Lombricomposteurs



1 vidéo

de présentation

de 4 mn destinée

à la formation des nouveaux élus

PRÈS DE
7 600 1.

DE PAPIER COLLECTÉ
ET RECYCLÉ
EN 2020



1185
abonnés
sur notre
page
Facebook
+12%
de connexions

de connexions par rapport à 2019

Près de 77 000 CONNEXIONS SUR NOTRE SITE WEB EN 2020



habitants

SICTOM
de la région de Champagnole

Outstrand Production

SICTOM
de la zone de lons-le-Saunier

Outstrand Production

SICTOM
de la zone de lons-le-Saunier

Outstrand Production

SICTOM
de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de lons-le-Saunier

SICTOM
de la zone de lons-le-Sau

Le SYDOM assure le traitement des déchets ménagers et assimilés en provenance des 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge de la compétence "ordures ménagères" (autrement dit le SPGD, service public de gestion des déchets ménagers) dans le département du Jura. Ce territoire regroupe 492 communes, pour une population de 268 000 habitants environ, avec un excédent estival significatif sans être disproportionné.

Les déchets traités par le SYDOM proviennent donc de la collecte des OM par :

- le SICTOM de la région de Champagnole (par l'intermédiaire des stations de transfert de Poligny et de Champagnole)
- le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier
- le SICTOM de la zone de Dole (par l'intermédiaire de la station de transfert de Brevans)
- la Communauté de communes Terre d'Emeraude, pour le secteur du Pays des Lacs
- le SICTOM du Haut-Jura (par l'intermédiaire des stations de transfert de Saint-Claude et de Morbier-La Savine)



Les 4 SICTOM et Terre d'Emeraude Communauté possèdent la compétence collecte des déchets (en bacs ou en conteneurs), gèrent les déchèteries et délèguent la compétence traitement au SYDOM.



COMPÉTENCES ADHÉRENT COMPÉTENCES SYDOM



Le SYDOM dispose des outils suivants pour réaliser ses missions:



- 5 stations de transfert, à Brevans, Poligny, Champagnole, Morbier-Col de la Savine, St-Claude.



- Un centre de traitement, le CDTOM, composé d'un centre de tri et d'une Unité de Valorisation Energétique (UVE), à Lons-le-Saunier et Pannessières.



- Une installation de stockage de déchets non dangereux, le CSJ, à Courlaoux et les Repôts.





>>





QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION?

Une caractérisation permet de connaître les caractéristiques et la composition du gisement des bacs de tri. Les caractérisations effectuées au SYDOM permettent d'évaluer la qualité du tri par secteur pour déterminer un tarif de traitement.

Chaque année, des échantillons pour chaque adhérent sont prélevés. Une caractérisation représente 500 litres de déchets triés soit environ 35 kg .Toutes les données sont enregistrées et pesées par catégories de matières, le nombre de prélèvements dépend du nombre d'habitants considéré.

- > 18 caractérisations pour chacun des adhérents suivants : SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier, SICTOM de la zone de Dole et SICTOM du Haut-Jura,
 - > 9 caractérisations pour le SICTOM de la région de Champagnole,
 - > 6 caractérisations pour Terre d'Emeraude Communauté, secteur Pays des Lacs,

ET POUR LES CLIENTS:

- > 9 caractérisations pour le SIVOM du Louhannais,
- > 18 caractérisations pour la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B),
- > 4 caractérisations pour les refus des chaines de tri.



(pesées)

(caractérisations)



LOI ANTI GASPILLAGE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE du 10 février 2020



Vers un avenir plus durable : la loi vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire.

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) a été adoptée en février 2020.

Elle impose progressivement le développement de la vente en vrac, la fourniture de contenants réutilisables, la possibilité d'apporter ses propres récipients, l'interdiction de l'impression et de la distribution systématique des tickets de caisse, l'interdiction des objets en plastique à usage unique, la fin des étiquettes sur les fruits et légumes, la disponibilité de pièces de rechange...



Le SYDOM soutient des actions innovantes de réduction des déchets. Il a attribué une subvention à l'association "J'aime mes bouteilles" pour le réemploi de bouteilles en verre et des actions pour la promotion des couches lavables (association "L'Es-Sens de Vie" et micro crèche SAS Babillages).



LE COMPOSTAGE et LOMBRICOMPOSTAGE

Une placette de compostage composée de 4 bacs permet aux visiteurs du centre de traitement des ordures ménagères de venir découvrir le processus du compostage lors des visites.

Les adhérents du SYDOM proposent à l'usager, la vente de composteurs. Le SYDOM quand à lui propose la vente de lombricomposteurs pour les habitants ne disposant pas d'espace pour installer un composteur, c'est un récipient en plastique constitué de plusieurs étages ; chaque niveau est percé de nombreux trous qui permettent aux vers de monter ou de descendre. Le prix de vente est réduit à 20 €. Le lombricompostage reproduit le processus naturel de la dégradation des déchets organiques, principalement grâce à l'action des vers. Les vers mangent l'équivalent de leur poids par jour de déchets alimentaires, et réduisent par 5 le volume apporté.

LES BIODÉCHETS



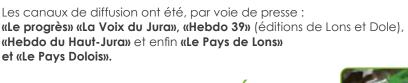
Depuis plusieurs années, des lois successives prescrivent le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2024, de telle sorte que chaque citoyen dispose d'une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés au plus près de la production. Le loi AGEC du 10 Février 2020 définit de nouvelles dispositions.

Le SYDOM en partenariat avec ses adhérents lance une étude sur le tri à la source des biodéchets avec un bureau d'études. Elle aura pour but de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets avec un rythme de déploiement adapté au territoire d'un point de vue technique, économique et organisationnel.



LES CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES

- > Une première campagne s'est déroulée en juin portant sur la tonte et le compostage
- > Une deuxième en septembre relative au geste de tri des déchets recyclables et intitulée : « ça va où, ca va là ? »
- > Et une campagne exceptionnelle en novembre sur le bac de tri afin d'annoncer **la conversion bleu/jaune** (hors secteur de Dole)



LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

• Création de vidéos :

Une vidéo de présentation du SYDOM en motion design a été réalisée avec la société «mize en boîte»

Et une série de 6 vidéos ludiques avec comédiens de la compagnie «Couleur de Chap'» (théâtre d'improvisation) :

ANIMATIONS SCOLAIRES

84 animations scolaires ont été effectuées en 2020.

LES VISITES

Au centre de tri, un circuit de visite existe depuis toujours. Il a été amélioré lors de l'extension des consignes de tri en 2016. De nouveaux travaux ont eu lieu depuis janvier 2021 : suppression de la cabine de pré-tri et conception et actualisation de panneaux en collaboration avec le groupe SUEZ.

Un nouveau circuit de visite didactique a été mis en place au CSJ (Centre de Stockage du Jura) : un chalet permet désormais d'accueillir les groupes, complété par 3 panneaux informatifs sur site (cf p13).

A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

LES MANIFESTATIONS

Présence sur quelques manifestations selon les restrictions sanitaires : **«Transition Energétique»** avec Arcade à Morez le 05 Septembre 2020 et le **«Tour de France»** à Champagnole le 18 septembre 2020.

PRIMAIRE

Nombre d'animations

par niveau scolaire

ATERNELLE







LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DU SYDOM :

visiteu

Un nouveau site internet

www.letri.com 77 000

d ete conçu en responsive design (s'adapte à tout type en 2 de format d'écran) en décembre 2020 : plus rapide, plus attractif.

Une vidéo de présentation du SYDOM est disponible en page d'accueil.

Egalement, une page « RESSOURCES » est à votre disposition pour vos bulletins municipaux, bulletins communautaires, supports de communications

Vous êtes des relais essentiels! Aideznous à promouvoir les bons gestes de tri, à sensibiliser à la réduction des déchets, à remercier les usagers qui favorisent le développement durable par leurs bonnes pratiques, et à lutter contre les refus de tri pour améliorer la valorisation!

- Page Facebook : **936 abonnés** en 2019, **1185 abonnés** en 2020.
- •Nouvelle page Instagram en octobre 2020 : **150 abonnés.**





Le rôle

des adhérents : collecte + déchèteries



SICTOM de la zone de Dole



Population: 86 875 hab. Nombre de communes : 123

Bac de tri : **2511 tonnes** + **1293 t. détournées**

(soit 44 kg/hab.)

Bac gris (OMR) : **14 328 tonnes + 340 t. détournées** (soit 169 kg/hab.)

Papier collecté : 1195 tonnes (soit 14 kg/hab.) + d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!



SICTOM de la région de Champagnole

(en apport volontaire)



Population: 42 971 hab. Nombre de communes : 119



Bac de tri: 2541 tonnes

(soit 59 kg/hab.)

Bac gris (OMR) : **7482 tonnes** (soit 174 kg/hab.) + d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier





Population: 81 350 hab. dont: 12 762 hab. pour Terre d'Emeraude Communauté, 843 hab. pour Champagnole-Nozeroy-Jura,

1 516 hab. pour Arbois-Poligny-Salins Coeur du Jura. Nombre de communes : 168



Bac de tri : 5041 tonnes

(soit 62 kg/hab.)

Bac gris (OMR): 14 153 tonnes (soit 174 kg/hab.)



Pour consulter notre bilan détaillé :





Scannez-moi!



SICTOM du Haut-Jura





7172 hab. de Terre d'Emeraude Communauté Nombre de communes : 55



(soit 56 kg/hab.)

Bac gris (OMR): 10 532 tonnes (soit 206 kg/hab.)

Papier collecté: 170 tonnes (en apport volontaire) (soit 3 kg/hab.) + d'infos?

Pour consulter notre bilan détaillé :



Scannez-moi!

Population incluant les variations saisonnières :

Population: 58 097 hab. Bac de tri : **49 kg/hab.** Bac gris (OMR): 181 kg/hab.



Terre d'Emeraude Communauté



Population: 5790 hab.

Nombre de communes : 27



Bac aris (OMR): 1286,5 tonnes (soit 222 kg/hab.)

Hausse de la population en période touristique : 🚅

Le ratio kg/hab. ne tient pas compte de l'affluence touristique estivale.



Pour consulter notre bilan détaillé



Scannez-moi!

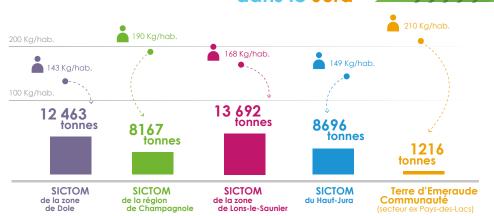


Bilan des déchèteries :

Les adhérents du SYDOM gèrent les déchèteries de leur territoire ainsi que la collecte du papier en point d'apport volontaire, le cas échéant.

A Déchetterie

35 déchèteries dans le Jura



tonnes (total hors verre et gravats)





5 stations de transfert

gérées par les adhérents concernés

pour le compte du SYDOM

Grâce aux stations de transfert, la capacité des camions transportant les déchets est doublée pour les secteurs les plus éloignés du centre de traitement (CDTOM) situé à Lons-le-Saunier, limitant ainsi les émissions de Gaz à Effet de

Station de transfert de BREVANS



Bac de tri : 3804 tonnes dont **2 511 tonnes** dirigées et triées à Lons-le-Saunier et 1 293 tonnes à Dijon, pendant l'arrêt du centre de tri de Lons-le-Saunier.



Bac gris (OMR) : **14 328 tonnes + 340 tonnes** détournées et traitées dans l'UVE de Besançon.

Serre (GES).

Station de transfert de MORBIER-LA SAVINE

NB : pendant l'arrêt du centre de tri dû aux travaux de modernisation, les déchets recyclables collectés par le SICTOM de Dole ont été triés à Dijon, ceux collectés

par les autres adhérents ont été centralisés à Lons-le-Saunier, puis transférés



Bac de tri: 1130 tonnes



Bac gris (OMR): 3837 tonnes

Station de transfert de POLIGNY



Bac de tri: 1258 tonnes



Bac gris (OMR): 3790 tonnes

Station de transfert de ST-CLAUDE



Bac de tri: 1715 tonnes



Bac gris (OMR): 6695 tonnes

Quai de transfert de CHAMPAGNOLE



Bac de tri: 1274 tonnes



Bac gris (OMR): 3629 tonnes



TOUS
LES EMBALLAGES
DANS LE BAC DE TRI!

14 652

tonnes

issues de la collecte sélective

(bac de tri

TOTAL:

ELA 136 t. LUCART SAS, Laval-sur-Vologne (88)

Papier **4350 t.**

NORSKESKOG de Golbey (88), GEM DOUBS (25) et RECYCLC (69), WEPA GREENFIELD (02)

Brique alimentaire ELA 136 t.

CARTON 6480 t.

Carton 3149 t.

ш

Ø

S

۵.

(dont 260 f. de stock) GEM DOUBS, Novillars (25)

Bouteille PET coloré 219 t.

Bouteille PET incolore 698 t.

Bouteille PEHD - PP - PS **522 t.**

Film plastique 184 t.

PET clair 698 t. VALORPLAST

PET coloré 219 t.



FILM PLASTIQUE 184 t.

Acier de collecte sélective 628 t.

Aluminium de collecte sélective **70 t.**

Prélevés sur les erreurs de tri et locaux OASIS: DEEE 42 t.

REFUS **4292 †.**

N.B: TRI DES RECYCLABLES

De bonne qualité: 32€/tonne

De qualité moyenne : 64€/tonne De mauvaise qualité : 96€/tonne



ACIER 628 t.









X REFUS **4292** t.





Le centre de tri est exploité par la société SUEZ qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement. ISO ISO ISO

SO ISO ISO 9001 14 001 18 00 QUALITÉ ENVIRONNEMENTI SANTÉ SÉGURIT

18 001 50 00'
INTÉSÉCURITÉ MANAGEMENT
DE L'ÉNERGI



Papier conteneurs PAV 1365 t.

Papier déchèterie + écoles + assos 961 t.

Cartons déchèterie 2 467 t.

Cartons ressourcerie (OASIS+ALCG) 864 t.

Y compris

et les barquettes

les pots

depuis octobre 2016



AU CENTRE DE TRI

EN 2020



L'année 2020 a été marquée par le démarrage du nouveau contrat d'exploitation (1^{er} janvier 2020), puis par la phase de travaux conduisant à la suspension temporaire de l'exploitation le

Le débit des nouveaux équipements peut dépasser **8 tonnes/heure**.

Le nouveau process comprend 3 nouvelles machines: un tri optique (6 au total), un nouveau trommel, un séparateur balistique supplémentaire (2 au total), une nouvelle trémie permettant un approvisionnement plus régulier et une autonomie d'environ 30 minutes pour la chaîne de tri, un séparateur magnétique supplémentaire, et la remise à niveau des 2 cabines de tri. La zone de pré-tri a été supprimée et remplacée par un trommel décartonneur. L'ensemble des équipements qui se trouvaient dans la zone de réception ont été déplacés

Le montant total de l'investissement s'élève à 5 800 000 euros.



Traitement

des Ordures Ménagères

Les déchets résiduels (OMR)



de déchets collectés

via les bacs gris



L'Unité de Valorisation Energétique

est exploitée par la société JURALIA, filiale de VEOLIA.

ont été incinérées

à Lons-le-Saunier (hors médicaments non utilisés)

VALORISATION DES MÉTAUX INCINÉRÉS: 1207 tonnes (acier)

223 tonnes (aluminium) TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES: 128€ /tonne

de fines organiques compostées par Lelédy compost

52 t. incinérées hors département (Besançon + Bourogne)

607 t. de CSR (Combustible Solide de Récupération)

(MNU = médicaments non utilisés)

La valorisation énergétique





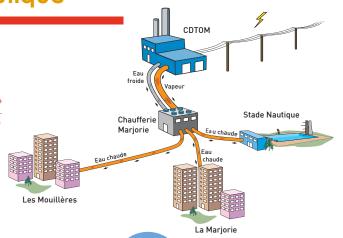
ZOOM sur l'UVE

(UNITÉ DE VALORISATION ENERGÉTIQUE)

L'autorisation d'exploiter prescrit le renforcement de la surveillance de l'impact sur l'environnement pour ce qui concerne les dioxines et les métaux au minimum.

L'analyse est effectuée sur les lichens qui ont la propriété de mémoriser la pollution atmosphérique.

L'objectif de la surveillance est de disposer de résultats de mesures qui vont permettre de déterminer (hors situations accidentelles) si les émissions atmosphériques actuelles dégradent ou risquent de dégrader





erformance énergétique calculée:

Energie dégagée :

97 745 **MWh**

MWh



22 228 MWh « thermiques » (vapeur vendue au réseau de chaleur de Lons-le-Saunier)

7883 MWh « électriques » (électricité vendue à EDF)

11 738 MWh chauffage du CDTOM



Le Centre de Stockage du Jura (CSJ)

est une Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.



DEKRA DEKRA

Tonnages de déchets entrants (en tonnes) :



MÂCHEFERS

2974 tonnes

sortantes pour valorisation

Les mâchefers issus de l'usine d'incinération, stockés sur la plate-forme de valorisation indépendamment des autres déchets ultimes.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

2958,5 tonnes entrantes
2974 tonnes envoyées pour recyclage à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88)

EAUX DE RUISSELLEMENT

84 577 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2020. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

8880,46 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration d'ECLA à Montmorot.

2726 m³ traités in situ par l'évapoconcentrateur.

GESTION DU BIOGAZ

1 306 587 m³ de biogaz captés et valorisés à 89.4% dans l'unité de valorisation.

Total des arrêts de l'unité en 2020 : **55 heures** dont 32 heures d'arrêt volontaires lors des travaux de maintenance soit **99,4** % de disponibilité.



En raison de la crise sanitaire, le stockage des DAE (Déchets des Activités Economiques) a été suspendu en avril pour réserver la capacité de stockage au SYDOM et à ses adhérents.

L'OUVERTURE DU CASIER 6 AU CENTRE DE STOCKAGE



Ce nouveau casier est différent des précédents :

Il est subdivisé en 4 alvéoles au lieu de 8, avec une exploitation alvéole par alvéole.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel de 2016, déjà appliquées sur le casier 5, par exemple, les flancs sont rendus étanches par une membrane

Un nouveau système de collecte des lixiviats (eaux ayant percolé à travers les déchets) a été mis en place.

Enfin, le captage du biogaz a été monté à l'avancement afin de gagner en efficacité dans la lutte contre les nuisances olfactives du sité

Le casier 6 a été mis en service le 06 avril 2021.





OMR: 179,5 Kg

<u>DÉCHÈTERIE</u>:



165 Kg

RECYCLABLES: (hors verre)

ف

54,6 Kg

ف

VERRE:

44 Kg



TEXTILES : 3,56 Kg

«Tous les textiles et chaussures en état ou usagés ont de l'avenir»



CHIFFRES-CLÉS:

110 PAV

3,56 Kg/hab.

Ng/IIdb.

953 †. collectés (2020)

1/1587

PAV/hab. (2021)

soit en 2020 :

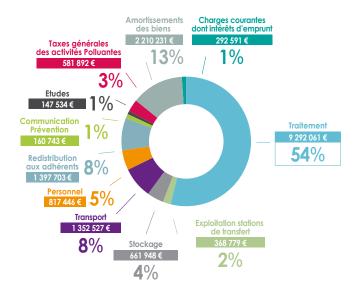




1 LE FONCTIONNEMENT



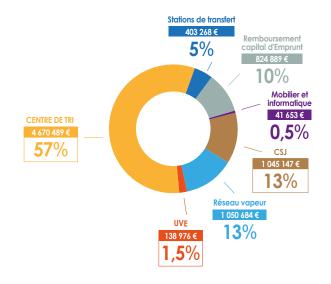




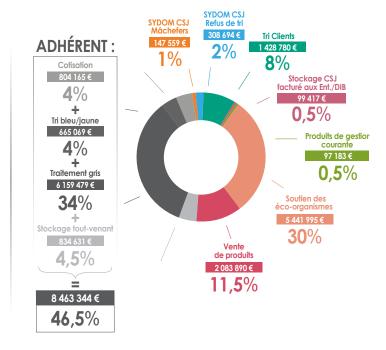
1 LES INVESTISSEMENTS



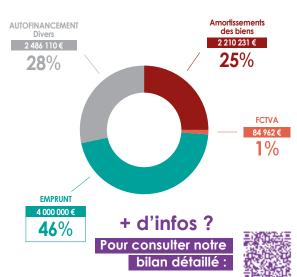




Recettes Totales 18 070 862 €







Le compte administratif détaillé du SYDOM du Jura est disponible sur simple demande!

Scannez-moi!



DES QUESTIONS SUR:



Le traitement, le tri, la prévention des déchets, les visites

ou encore les animations?



Contactez le :



CDTOM Centre de Traitement des Ordures Ménagères

350, rue René Maire - Zone Industrielle 39000 LONS-LE-SAUNIER Tél. 03 84 47 44 41

E-Mail: info@letri.com



La Grande Levanchée 39140 COURLAOUX-LES REPÔTS Tél. 03 84 35 38 72

E-Mail: csi39@letri.com

Nouveau site, nouvelles ressources!















SYDOM du Jura



2020



PRINCIPALES PRESTATIONS d'un montant supérieur à 500 000 €:	PRESTATAIRE	Montant TTC	Evolution 2020/2019
Exploitation de l'UVE	JURALIA (filiale de VEOLIA)	4 025 771 €	-9,39 % ⁽¹⁾
Exploitation du Centre de tri	SUEZ (titulaire)	2 247 748 €	-14,44 % ⁽²⁾
Exploitation du Centre de tri	DEMAIN ENVIRONNEMENT (sous-traitant)	1 217 048 €	+17,38 % (2)
Traitement des fines organiques	LELEDY Compost	1 032 317 €	+23,07 % (3)
Transporteur principal	MAUFFREY	794 618 €	-0,73 %

d'un montant compris entre 100 000 et 500 000 €:

Collecte du verre	MINERIS	430 481 €	+10,40% (4)
Collecte du verre	SICTOM de Dole	167 187 €	+12,75 % (4)
Exploitation Station de transfert de Brevans	SICTOM de Dole	148 280 €	0 %
Stockage des REFIOM	SUEZ Minerals	128 102 €	-32,16 % (5)
Exploitation stations de transfert de Champagnole et Poligny	SICTOM de Champagnole	111 000 €	0 %
Exploitation stations de transfert de La Savine et St-Claude	SICTOM du Haut-Jura	109 499 €	0 %
Traitement des lixiviats	ECLA Service Assainissement	107 454 €	+23,42 % (6)

⁽⁴⁾ Collecte du verre : nouveau marché 2020-2022

TOTAL DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

14 614 468 €

1 134 061 €

294 533 €

RECETTES DES COLLECTIVITÉS CLIENTES DU CENTRE DE TRI : 1



CHTEO

Agglomération du Grand Bourg-en-Bresse

SIVOM du Louhannais

ODIET





Montant



Evolution

SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES	ORJET	perçu	2020/2019
CITEO (emballages et papier)	Tous soutiens confondus	5 192 906 €	+13,89 % (7)
Eco-Mobilier (éléments d'ameublement)	-	617 €	-
ECODDS (déchets diffus spécifiques)	Soutien DDS	28 178 €	-0,64 %

OCAD3E - Ecosystem (déchets électriques et électroniques) Soutien DEEE 202 868 € +22,15 % (8) 17 427 € ECO TLC - Refashion (textiles, linges et chaussures) Soutien TLC 0 %

⁽¹⁾ Exploitation de l'UVE : optimisation (2) Exploitation du centre de tri : nouveau marché 2020-2024, nouvelle répartition titulaire/sous-traitant

⁽³⁾ Traitement des fines organiques : hausse de la TGAP sur le traitement des sous-produits

⁽⁵⁾ Stockage des REFIOM : optimisation du traitement des fumées

⁽⁶⁾ Traitement des lixiviats : hausse du volume traité